

Nos forêts ont besoin de la chasse

SFS | *Le rajeunissement des forêts subit une pression croissante des ongulés sauvages dans plusieurs régions de Suisse. La SFS appelle à un engagement commun et nécessaire en faveur de la régénération des forêts.*

Le cheptel des ongulés sauvages exerce une influence négative croissante sur le rajeunissement des forêts dans plusieurs régions de Suisse, au point que les dégâts d'abroustissement sont si importants que certaines essences d'arbres disparaissent. La Société forestière suisse (SFS) en appelle donc aux forestiers, aux propriétaires de forêt, aux chasseurs et aux autorités pour qu'ils s'engagent ensemble en faveur de la régénération des forêts.

Stabilité des forêts remise en cause

Cette situation est particulièrement problématique dans le contexte du changement climatique, car des forêts à la diversité amoindrie peuvent plus difficilement y faire face. Lorsque la perte de jeunes arbres prend des proportions telles que des générations entières disparaissent, la stabilité des forêts et leur capacité à protéger contre les dangers naturels et à fournir d'autres prestations sont compromises à long terme.

Pour cette raison, la Société forestière suisse en appelle aux autorités de la chasse et aux chasseurs dans son papier de position «Nos forêts ont besoin de la chasse!». La chasse doit faire en sorte que les ongulés sauvages tels que le chevreuil, le cerf et le chamois n'empêchent pas une régénération naturelle et diversifiée des forêts, sans coûteuses mesures de protection.

Responsabilités communes et partagées

La SFS soutient donc clairement la chasse de milice, affermée ou à patente. Mais elle demande que l'état du rajeunissement forestier soit impérativement pris en compte lors de l'établissement des plans de tir.

Les grands prédateurs peuvent également contribuer à réduire les effectifs élevés de la faune sauvage. La responsabilité n'incombe cependant pas qu'aux chasseurs. Les autorités forestières et les propriétaires de forêt ont également la



Jeune chevreuil dans une forêt de hêtres.

Jacqueline Bütikofer/ForêtSuisse

tâche d'assurer des conditions favorables à la régénération par une gestion durable des forêts, orientée vers une diversité élevée des essences. La forêt ne se rajeunit pas seulement grâce à la chasse.

Collaborer

Ce n'est que par une collaboration constructive de tous les acteurs concernés que l'objectif d'une forêt remplissant toutes ses fonctions pourra être atteint.

Dans son papier de position, la SFS s'adresse donc aussi aux autorités en soulignant l'importance d'un suivi de la régénération forestière et des effectifs des ongulés sauvages basé sur des méthodes pertinentes. Et elle demande que des objectifs clairs pour la régénération forestière et l'évolution des cheptels soient définis. Le Groupe de travail Forêt et faune sauvage de la SFS avait déjà démontré en 2015, dans le cadre d'une étude donnant une vue d'ensemble à l'échelle suisse de l'influence

des ongulés sauvages sur la régénération des forêts, que les relevés présentaient des déficiences méthodologiques⁽¹⁾.

Forêt-gibier – les clés d'une bonne gestion

Ce séminaire s'est tenu le 24 août à Liestal lors des assises annuelles de la SFS. Il a offert une première occasion d'échange entre les acteurs concernés. Des représentants du monde de la forêt et de la chasse, au niveau de l'administration comme de la politique, ont discuté de solutions praticables.

A noter encore que le papier de position complet, avec ses six demandes, peut être demandé auprès de la SFS à l'adresse internet indiquée en bas de page. ■

Informations
www.forstverein.ch

⁽¹⁾ A. Kupferschmid et al. 2015: Einfluss wildlebender Huftiere auf die Waldverjüngung: ein Überblick für die Schweiz. *J. for. suisse* 166 [2015] 6: 420–431

LA FORÊT

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt et du bois fondée en 1947.
Paraît 11 fois par an.
ISSN 0015-7597

Editeur

 **ForêtSuisse**
Association des propriétaires forestiers

Président: Daniel Fässler
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehrli

Rédaction/Administration:

Rosenweg 14
CH-4501 Soleure
T +41 32 625 88 00
F +41 32 625 88 99
laforet@foretsuisse.ch

Rédacteur en chef:
Fabio Gilardi [fg]
fabio.gilardi[at]foretsuisse.ch

Rédacteurs:
Alain Douard [ad]
alain.douard[at]foretsuisse.ch

Ferdinand Oberer [fo]
ferdinand.oberer[at]waldschweiz.ch

Walter Tschannen [wt]
walter.tschannen[at]waldschweiz.ch

Reto Rescalli [rr]
reto.rescalli[at]waldschweiz.ch

Annonces:

Gassmann Media SA
chemin du Long-Champ 135
CH-2501 Bienne
T +41 32 344 83 83
service[at]gassmann.ch

Abonnements:

Maude Schenk
maude.schenk[at]foretsuisse.ch

Prix de vente:

Abonnement annuel: Fr. 89.-
Prix spéciaux pour apprentis,
étudiants, retraités et groupes.
Prix à l'unité: Fr. 10.-

Tirage:

1635 ex. [REMP / CS septembre 2016]

Mise en page:

Valérie Perrenoud-Oriental [resp.]
Stämpfli SA, Wölflistrasse 1,
CH-3001 Berne

Impression:

Stämpfli SA, Wölflistrasse 1,
CH-3001 Berne

La reproduction des articles n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction.
Mention des sources obligatoire.



imprimé en
suisse

Label de qualité du groupe presse spécialisée de l'Association de la presse suisse.

CET ARTICLE EST TIRÉ DE

Le mensuel suisse de la forêt et du bois

LA FORÊT



Oui, je m'abonne à LA FORÊT [onze numéros par an]

Entreprise

Nom / Prénom

Profession

Rue

NPA / Lieu

Téléphone / Courriel

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:
Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4501 Soleure
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne sur www.laforet.ch